

# ENSEMBLE

Le journal de la commune de Saint Nicolas lez Arras

N°86  
Février 2009

## Vie associative

Salon de la maquette ferroviaire



Page 2

## Actualités

Cérémonie des vœux



Page 6

## Dossier

Civisme



Page 7

Retrouvez toute l'actualité sur  
[www.ville-saintnicolas.fr](http://www.ville-saintnicolas.fr)

# Rénovation urbaine

Dossier en pages centrales



## FÉVRIER 2009

### ► Lundi 16 février

Intervention sur le développement durable par l'école consommateurs. De 14h à 16h30 à la CSF bât le Pelvoux  
 Renseignements 03 21 07 68 32

## MARS 2009

### ► Jeudi 12 mars

Repas et assemblée générale du Club des Aînés  
 Salle des fêtes  
 Renseignements 03 21 55 47 13

### ► Vendredi 13 mars

Repas du plat pays organisé par l'association Saint Nicolas Sams Frontières - Salle des fêtes

Renseignements 06 62 51 82 03

### ► Dimanche 15 mars

Loto organisé par l'association des 4S  
 Salle Bonne Humeur, ouverture à 13h30, début des jeux à 15h

Renseignements 06 83 19 59 92

### ► Samedi 14 mars

Concours de belote familial organisé par l'association Agir pour nos enfants - Inscriptions sur place, 5 € par équipe.  
 Centre Social Chanteclair, 18h30.

### ► Dimanche 22 mars

Après-midi dansante organisée par l'association Médico fêtes  
 Salle des fêtes - Années 80 avec le groupe Calypso - Tarifs : 6€  
 Renseignements 06 72 71 93 91



Rail Club

### 2<sup>ème</sup> Salon de la maquette ferroviaire

Les 17 et 18 janvier dernier, le Rail Club médiolanais et son président, Christian Lecendre, ont organisé la deuxième édition du Salon européen de la maquette ferroviaire. Sur 1800 m2 et avec 25 participants venus de 4 pays, cette manifestation a accueilli durant le week-end plus de 2000 passionnés de modélisme.

## Vœux

Le mois janvier sonne traditionnellement le temps des vœux. Dans la commune, certaines associations n'ont pas dérogé à la règle. Ainsi le Groupe Bellon, le Comité des œuvres sociales du personnel de la Mairie, le club des aînés et Médico fêtes ont invité la municipalité à partager un moment convivial autour d'une galette ou d'un buffet.

## Groupe Bellon et Restos du cœur

### Don pour les Restos du cœur

Les 13 et 14 décembre dernier, lors de l'exposition du Groupe Bellon en hommage à Robert Ternaux, les œuvres de ce dernier ont été mises en vente par sa famille. Jacques Porquet, président du Groupe Bellon a remis l'intégralité du montant de cette vente, soit 730 €, aux Restos du Cœur de Saint Nicolas lez Arras présidés par Léon Debricq.

## Les 4S

### Colis de Noël

Comme chaque année, les bénévoles des 4S présidée par Annie Choquet ont distribué un colis de Noël aux bénéficiaires de l'association. Au menu, dinde offerte par le CCAS de Saint Nicolas, glace et produits de fêtes.

### Prêts de vêtements

Avec la participation des associations UPE et Agir pour nos enfants, l'association des 4S a prêté des vêtements de ski pour les enfants de la commune en partance pour les classes de neige. Des après-ski neufs ont également été proposés à la vente à moitié prix.

## Harmonie de Saint Nicolas

### Concert de nouvel an

Accompagnée par la classe orchestre de l'Ecole municipale de musique, l'Harmonie de Saint Nicolas, présidée par Laurence Doudain, a donné son concert de nouvel an le 10 janvier dernier. Sous la baguette de Rafael Limousin, les musiciens ont interprété un répertoire varié dans la salle Bonne Humeur.

## Restos du cœur

### Distribution de soupe

Dans le cadre de la campagne des Restos du cœur, les bénévoles de l'association emmenés par Léon Debricq organisent deux fois par mois une distribution de soupe pour leurs bénéficiaires, au Centre Social Chanteclair.

## NAISSANCES

Nathan HERDUIN  
né le 19 décembre 2008  
à Sainte Catherine  
Tancim SALMI  
née le 23 décembre 2008  
à Arras  
Ayma GALLAIS  
née le 23 décembre 2008  
à Arras  
Tino DUCATEZ  
né le 24 décembre 2008  
à Arras  
Cézia COLLE  
née le 13 janvier 2009  
à Arras

## DÉCÈS

Georgette LEMOINE  
veuve DEALET  
décédée le 11 octobre 2008  
François NAZE  
décédé le 5 décembre 2008  
Nelly BERTEEL  
décédée le 27 décembre 2008  
Virginie CUVILLIER  
veuve LANOY  
décédée le 24 janvier 2009

## Le recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser en mairie munis du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les **3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire**. La mairie, vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).



## Modification du régime fiscal applicable aux passeports et aux cartes nationales d'identité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009

La loi de finances pour 2009 et la loi de finances rectificative pour 2008 ont modifié le montant du droit de timbre auquel sont soumises les demandes de passeport et, dans certains cas, les demandes de carte nationale d'identité.

### 1. Dispositions relatives aux passeports.

Le Pas-de-Calais n'ayant pas encore fait l'objet d'un arrêté ministériel de déploiement du passeport « biométrique », le demandeur d'un passeport doit continuer à apporter à l'appui de sa demande deux photographies « papier ».

- De ce fait, le droit exigible est d'un montant de :  
- 88 euros pour un majeur; 44 euros pour un mineur de quinze ans et plus; 19 euros pour un mineur de moins de quinze ans.
- Cette augmentation des tarifs s'applique aux demandes déposées en mairie à compter du 2 janvier 2009. Le tarif applicable aux demandes formulées avant le 2 janvier 2009 est celui en vigueur à la date de réception de la demande.

### 2. Dispositions relatives aux cartes nationales d'identité.

- La loi de finances pour 2009 ne remet pas en cause le principe de gratuité de la carte nationale d'identité, mais dispose toutefois que son renouvellement, quel qu'en soit le motif, est soumis à un droit de timbre de 25 euros lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de mairie.
- Par exception, le paiement de ce droit n'est pas imposé « aux personnes véritablement indigentes et reconnues hors d'état d'en acquitter le montant ».
- Ces nouvelles dispositions s'appliquent aux demandes de cartes nationales d'identité déposées en mairie à compter du 2 janvier 2009.



ÉDITO

L'année 2009 s'annonce difficile, mais en cette fin de mois de vœux, s'il en était un seul à retenir ce serait la solidarité, c'est à dire de pouvoir rendre service à la population en fonction de ses besoins. Pourtant vous le savez depuis quelques temps maintenant, la population de Saint Nicolas baisse et les dotations de l'état qui ne cesse de se désengager vont elles aussi diminuer.

Mais je l'ai dit lors de mes vœux, moins d'habitants ne signifie pas l'arrêt des services publics car si la ville venait à s'arrêter de faire des travaux réguliers, d'organiser des services ou d'investir, nous porterions le risque sur nos entreprises, artisans et commerces locaux donc sur l'emploi et nous ne ferions qu'amplifier le phénomène.

Alors, nous allons agir avec vigilance, nous ferons des choix et ça n'est parfois pas simple, nous étalerons les choses dans le temps et surtout chaque fois nous vous l'expliquerons.

Je fais aussi, pour cette année, le vœu du bien vivre ensemble. Cela commence par la citoyenneté, le civisme en matière par exemple, de propreté de la ville, de dégradations des équipements et espaces publics, de nuisances nocturnes, de stationnements des voitures et de circulation des bicyclettes sur les trottoirs. C'est l'objet de notre dossier du mois qui traite plus précisément des difficultés de stationnement rencontrées en différents points de la commune.

Bonne lecture,  
Annie CARDON

Bulletin municipal de la ville de Saint Nicolas lez Arras  
N° 86 février 2009, édité à 2700 exemplaires  
Mairie - 9, place Jean Jaurès B.P. 90009  
62055 Saint Nicolas lez Arras / Tél. 03 21 21 71 00  
Directrice de publication : Annie Cardon  
Création / Rédaction : Franck Leclercq  
Photos : Franck Leclercq et les services de la ville  
Impression : Imprimerie Chartrez

# Sortir à Saint Nicolas

## 1, 2, 3 SOLEIL

Le mardi 10 février, le groupe Culture et Echanges vous invite à un repas aux accents du Maghreb avec une chorba maison, une salade d'orange à la cannelle, et du thé accompagné de délices orientaux.

La participation est de 8,50 € par personne, réservation à partir du 2 février à l'accueil du Centre Social Chanteclair.

Attention le nombre de places au repas sera limité. Vente de chorba à emporter sur réservation.

Les vacances de février

## Sous le thème des galeries d'art

Démarche culturelle et pédagogique au programme des vacances avec cependant de larges plages de détente, le centre de loisirs fonctionnera du 23 février au 6 mars au Centre Camille Corot.

Tarif : 18€ pour 5 jours.

Ouvert aux enfants de 2 ans 1/2 scolarisés à 15 ans.

Les inscriptions seront prises du 11 au 18 février au Centre Chanteclair.

Pour les ados, accueil libre au centre social chaque matin.



## Ciné club Cycle LINO VENTURA "LES BARBOUZES"

Ce lundi 2 février à partir de 14h, le ciné club vous convie à retrouver les célèbres «Barbouzes» de Georges Lautner et les fameux dialogues de Michel Audiard. Une merveille cinématographique de 1964 à revoir par passion, à découvrir par raison au Centre Social Chateclair Présentation et débats avec Sébastien de Ciné Dié Production.

Chic c'est bientôt

## Le prochain « Ça me dit de la Halte Garderie »

Samedi 7 février, rencontre entre parents et enfants au multi accueil, avec un temps convivial autour d'un petit déjeuner, suivi de différents ateliers rassemblant la famille, comme le cirque avec la compagnie Ben an cirq. Informations auprès de Sabine. Ce même samedi, le club Capture photo apportera son concours pour des portraits du bonheur.

La bibliothèque

## Dans l'actualité littéraire

Retrouvez les héros de la BD manga avec les dernières éditions de «Full Métal Alchimist», « Les chevaliers du Zodiaque » ou « Naruto, l'apprenti Ninja ». Plongez dans le dernier opus de Largo Winch, et les aventures de l'agent XIII dans les bacs de votre bibliothèque.

Sans oublier la sélection des romans et essais du groupe de lecture des « rendez-vous des lecteurs », dont la prochaine rencontre sera le 19 février à 18h.



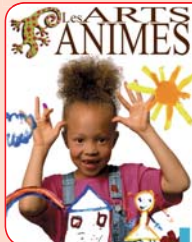
Dites-le avec des mots et une photo

## Grand concours de la Saint Valentin

Du 2 au 12 février, déclarez votre flamme à l'être aimé(e) par un message, un poème ou participez à cette expression de l'amour en nous confiant la photo qui pour vous représente un instant de bonheur.

A gagner des places de restaurant, de cinéma, des bouquets de fleurs et des chocolats.

Le règlement du concours sur simple demande auprès de Céline ou Christophe au Centre Social Chanteclair au 03 21 55 49 59.



## Les Arts Animés Réalizations et expressions

Le samedi 14 février à 16h, les parents des ateliers du samedi pourront admirer les créations de leurs enfants et s'attendrir sur le travail réalisé avec Mme Ammeux, chef de cœur du groupe « Anonym ».

Nés en 1954

## Préparez votre retraite

Le service d'information de la CRAM invite ses ressortissants nés en 1954 à une séance d'information le jeudi 5 février de 9h30 à 12h au Centre Social Chanteclair.



# La rénovation de notre quartier, ça nous concerne et j'y participe

Les Nouvelles Résidences

Saint Nicolas lez Arras / Saint Laurent Blangy

Le journal municipal d'octobre 2007 présentait les projets de rénovation urbaine du quartier des Nouvelles Résidences. Ceux-ci seront mis en œuvre grâce aux financements de L'ANRU-Agence Nationale de Rénovation Urbaine et de la Région Nord / Pas-de-Calais.

Le 7 juillet dernier au centre social, une séance publique et dans les jours qui ont suivi, des permanences ont permis de vous rencontrer et de vous expliquer les avancées et le calendrier des réalisations. Des habitants ont fait part de leurs questions et remarques. Nous vous en faisons part dans les pages suivantes.

## Le projet : du nouveau pour les logements et les espaces du quartier

Le projet de restructuration du quartier va se traduire par plusieurs chantiers importants :

- Une nouvelle rue principale qui va desservir le centre du quartier
- Un nouveau centre de quartier pour un meilleur accès aux équipements publics et à l'activité commerciale autour d'une place.
- Des logements reconstruits sur le quartier et aussi sur les communes de Saint Laurent, Saint Nicolas pour permettre ensuite la démolition des bâtiments Izoard, Vercors, Galibier, Ventoux.
- Des immeubles collectifs du quartier réhabilités.
- Les espaces publics existants et les parkings pour améliorer la vie quotidienne des habitants.

## Venez vous informer et apporter vos idées

Pour présenter l'ensemble des projets et permettre la participation des habitants à leur mise au point avant les choix qui devront être faits, différentes possibilités sont proposées.

- Les ateliers thématiques (réunissant des habitants, techniciens et élus) élaborent des propositions sur certains sujets comme l'aménagement des espaces publics, la conception des logements, etc...
- Les réunions publiques et forums (organisés 2 à 3 fois par an et ouverts à tout le monde) permettent de transmettre l'information sur le projet, discuter des options prises et présenter les résultats des ateliers thématiques.
- Les permanences du mardi après-midi, à l'espace rénovation (centre social) sont l'occasion de venir poser des questions, faire des commentaires. On peut aussi y voir la maquette ou y consulter les comptes-rendus des ateliers et réunions publiques.



## Le programme des prochains mois :

- **29 janvier à 14 h et 18 h :** atelier sur le tracé général des nouvelles voiries.
- **février 2009 :** lancement de la concertation des habitants des bâtiments Tuileries, Trianon, Orangerie, Odéon, et Châtelet sur la deuxième tranche des travaux de réhabilitation par Pas-de-Calais habitat.
- **19 février à 14 h et 18 h :** atelier sur les plans de détail des nouvelles voiries.
- **26 mars à 18 h :** forum de restitution des ateliers et des remarques des habitants.
- **avril à juin** (dates à préciser) : ateliers sur les nouveaux logements.



# Avancement du projet

## Ce qui a été fait

► Pour tout le monde, il est urgent que le projet prenne forme et que les chantiers commencent. Néanmoins, il y a des procédures à respecter et des projets encore à concevoir et préciser.

► Des réunions avec les locataires ont eu lieu dans les immeubles Izoard, Vercors, Galibier, Ventoux en octobre 2007. Ensuite, une enquête a été menée auprès de 298 locataires par le CCAS et Pas de Calais Habitat entre octobre 2007 et février 2008. L'enquête portait particulièrement sur les souhaits de logement et les questions et difficultés qui existent par rapport au déménagement de ces familles.

► Le bureau d'études Renaudie a réalisé une étude d'urbanisme pour définir les plans futurs du quartier avec le nouveau tracé de l'avenue Raoul Thibaut, ainsi que les coûts correspondants.

► D'autres études ont été réalisées sur le commerce de proximité, le réseau de chauffage, la transformation du centre social et de l'école Grenier, l'implantation des Points d'Apports Volontaires de déchets ménagers au pied des immeubles.

► La consultation des locataires a été engagée pour la réhabilitation de la place des Cévennes.

► Pas de Calais habitat a décidé d'effectuer de nouvelles peintures dans les parties communes des immeubles y compris dans les 4 immeubles Izoard, Vercors, Galibier et Ventoux pour améliorer l'environnement jusqu'à leur démolition prévue en 2013.

► Pas de Calais Habitat a terminé les travaux de la 1<sup>re</sup> tranche de réhabilitation des îlots Versailles et Aravis.

## Les prochaines étapes

► D'abord, il faut finaliser les projets de la nouvelle rue principale avec :

- le processus de concertation de janvier à mars 2009 (voir détails en 4<sup>ème</sup> page) ;
- l'enquête publique prévue avant l'été ;
- l'appel d'offre auprès des entreprises à l'automne ;
- les travaux au cours de l'année 2010.



► En ce qui concerne les nouveaux logements

- les premières constructions ont commencé en dehors du quartier : Parc des Rosati à Saint Laurent, rue Raoul Briquet à Saint Nicolas et les premiers relogements se feront courant 2010.

• les nouveaux logements dans le quartier seront construits à partir de 2011 et pourront être occupés fin 2012 ;

Ce type de prévision est très difficile à établir avec précision. Toutes ces dates sont donc données à titre indicatif et seront revues collectivement lors des forums.

## Vos remarques et vos questions

Au cours des réunions, échanges et visites du mois de juillet dernier, des habitants ont fait part de leurs préoccupations, questions et idées. Si vous en avez d'autres, venez en faire part et en discuter.

### ► « Nous avons besoin d'espaces verts »

Il faut que les nouvelles constructions soient accompagnées d'espaces verts.

Il faudrait penser à des aires de jeux en veillant aux différentes tranches d'âges, de même qu'à des espaces pour les chiens. Comment faire pour éviter la circulation des vélocitistes sur les espaces verts ?

### ► Penser les équipements pour le quartier

Pour les jeunes de 10 à 16 ans, il n'y a pas de locaux ? Pourquoi pas un studio de musique ? Au niveau des commerces, ce serait bien de disposer d'un pressing, d'une cordonnerie... Et pourquoi pas une piscine dans le quartier ? La plus proche est dans le centre d'Arras.

### ► Un quartier propre

Pourquoi pas des nettoyages collectifs du quartier pour que les gens respectent mieux la propreté ?

### ► Un quartier où on circule bien

Faire attention aux interactions entre les voitures, piétons et cyclistes aux croisements.

### ► Des logements agréables

Quelle sera la taille des logements ? et des cuisines ? Quel mode de chauffage ?

Prévoir des garages ou des box individuels pour les cyclos.

Il faudra veiller à ne pas avoir de vis à vis entre les logements, car ça empêche l'intimité.

Que faire contre leurs dégradations ?

Limiter le nombre d'animaux par logement car cela crée des problèmes d'hygiène et de surpopulation.

Toutes ces questions correspondent à des aspects qui seront traités au fur et à mesure des ateliers et forums prévus au cours du projet.





Plan du quartier existant ▲



Plan du quartier rénové ▲

## Concertation sur les nouvelles voies

Les travaux du projet de rénovation du quartier des Nouvelles Résidences devraient débuter dans un an. La première étape est de réaliser de nouvelles rues, avant de construire de futurs bâtiments de logements. C'est la Communauté Urbaine d'Arras qui est en charge de ces premiers travaux de voirie. Elle lance en janvier 2009 une concertation sur ce projet. Celle-ci se déroulera en trois étapes.

### D'abord, le tracé général des nouvelles voiries

Deux possibilités s'offrent à vous pour découvrir le nouveau réseau des rues des Nouvelles Résidences

► Une exposition du projet du 19 janvier au 13 février dans les mairies de Saint Nicolas et Saint Laurent et à la Communauté Urbaine. Lors de votre visite, un registre sera disponible pour inscrire votre avis et vos remarques.

► Deux séances d'atelier le jeudi 29 janvier au centre social et culturel Chanteclair à 14h et à 18h selon votre disponibilité.

Avec des élus, des professionnels et des habitants, nous analyserons ensemble les plans de l'exposition. Ce sera l'occasion de comprendre les choix qui sont proposés, d'échanger les points de vue et de développer des propositions d'adaptation.

### Ensuite, les plans de détail de ces nouvelles voiries

De la même façon, deux possibilités s'offrent à vous pour découvrir les plans précis des nouvelles rues (largeurs des rues, des trottoirs, pistes cyclables...).

► Une exposition du 16 février au 15 mars dans les mairies et à la Communauté Urbaine

Lors de votre visite, un registre sera disponible pour inscrire votre avis et vos remarques.

► Deux séances d'atelier le jeudi 19 février au centre social et culturel Chanteclair à 14h et à 18h selon votre disponibilité.

Avec des élus, des professionnels et des habitants, nous analyserons ensemble les plans de l'exposition. Ce sera l'occasion de comprendre les propositions qui sont faites, d'échanger les points de vue et de développer des propositions d'adaptation.

### Enfin, la réponse des institutions aux commentaires émis sur le tracé des voiries

Le 26 mars à 18h, un forum du quartier sera organisé au Centre Chanteclair pour que la Communauté Urbaine fasse une première réponse aux observations notées dans les registres des expositions, ainsi qu'aux éléments discutés lors des ateliers ou aux permanences.

### A tout moment, posez des questions et donnez votre avis

► Une permanence tout au long du projet de rénovation : tous les mardis après midi de 14h à 18h (ou sur rendez-vous), Béatrice Wozniak sera à votre disposition pour vous présenter le projet autour de la maquette, à l'« espace rénovation » (Centre social et culturel Chanteclair, téléphone : 03.21.55.49.59).

► Une « boîte à suggestions » est disponible à l'accueil du Centre social et culturel Chanteclair.

## Informations pratiques

Les expositions se dérouleront aux dates indiquées ci-dessus :

► A la Communauté Urbaine d'Arras  
3 rue Frédéric Degeorge  
62000 Arras  
De 8h à 12h et 13h30 à 17h30  
fermeture à 16h le vendredi  
Téléphone : 03.21.21.87.00

► A la Mairie de St Nicolas  
place Jean Jaurès  
62223 St Nicolas lez Arras  
De 8h à 12h et de 13h30 à 17h  
Téléphone : 03.21.21.71.00

► A la Mairie de Saint Laurent Blangy  
2 Rue Laurent Gers  
62223 Saint Laurent Blangy  
De 8h à 12h et 13h30 à 17h30  
fermeture à 16h le vendredi  
Téléphone : 03.21.50.14.00

Les ateliers et le forum se dérouleront aux dates et heures renseignées ci-dessus, au centre social et culturel Chanteclair, St Nicolas lez Arras.



### Cérémonie des vœux

Annie Cardon, Maire de Saint Nicolas a présenté ses vœux à la population médiolanaise le vendredi 9 janvier dernier en la salle bonne humeur de Saint Nicolas transformée pour l'occasion par les services municipaux.

Devant un parterre de représentants des associations locales, du monde économique, des commerçants, des artisans, des enseignants, des institutions, des administrations et d'élus, Annie Cardon a remercié tous ceux qui à un titre ou à un autre consacrent une partie de leur temps à la gestion, à l'animation, au développement de la commune.



Après la diffusion d'un film réalisé par les services, elle a rappelé la volonté de l'équipe municipale et ses engagements en matière d'environnement, de cadre de vie, de sécurité, de solidarité, d'éducation et de jeunesse, de culture et de sport.

Dans un contexte difficile, Annie Cardon a insisté sur les incidences de la baisse de la population qui ne sera pas neutre à l'avenir. Baisse des dotations, désengagement de l'état, hausse des prix et crise économique, l'équation ne sera pas simple à résoudre. Elle s'est dite, néanmoins résolue à ne pas se laisser arrêter par le marasme ambiant. La ville poursuivra les travaux réguliers, d'organiser des services ou d'investir pour le bien être des médiolans.



Remise des prix

### Concours de maisons et balcons illuminés

Le 27 janvier dernier, le Conseil Municipal a procédé à la remise des prix du concours des maisons et balcons illuminés 2008. Avec plus de 50 participants, cette 8<sup>ème</sup> édition a, comme

de coutume, rassemblé au Centre Social Chanteclair les médiolans qui contribuent dans l'embellissement de la commune. Rappelons qu'en 2008, la municipalité a concentré ses efforts sur l'économie d'énergie avec des éclairages basse-tension, sans toutefois réduire la quantité de décorations lumineuses. Tous les participants ont été récompensés.

#### Résultats

##### Catégorie maison :

- 1<sup>er</sup> Manuel Perez
- 2<sup>ème</sup> Gilles Dupire
- 3<sup>ème</sup> Daniel Lantoine

##### Catégorie appartements :

- 1<sup>er</sup> Angélique Guécin
- 2<sup>ème</sup> Luc Dhenin
- 3<sup>ème</sup> Marlène Quéva

##### Catégorie commerces :

- 1<sup>er</sup> Régine Parisseaux
- 2<sup>ème</sup> Transport Mory



## Réception des nouveaux habitants

Le 22 janvier dernier, le Conseil municipal a accueilli au Centre social Chanteclair, les nouveaux habitants arrivés dans la commune en 2008. A travers un diaporama, le directeur général des services a présenté les différents services de la ville. Les guides des services et des associations ainsi que le bulletin municipal ont été distribués aux Médiolanais. Un pot de l'amitié a conclu cette soirée.



Philippe Plancq et Xavier Fréville

## Des palmarès impressionnants

Membres de l'association Culture Physique Médiolanaise, Philippe et Xavier multiplient les records et les trophées. Ces deux sportifs médiolanais s'entraînent plus de 10 heures par semaine pour obtenir ces

résultats. Un très grand bravo à eux pour leurs performances physiques dans le domaine de la Force Athlétique.

## PALMARÈS

### Xavier Fréville

#### ► Palmarès force athlétique

4<sup>ème</sup> championnat de France junior : 2006

Champion régional : 2006

Champion départemental : 2005/2006/2007/2008

#### ► Palmarès développé couché

Champion régional : 2006/2007/2009

Champion départemental : 2005/2006/2007

#### ► Meilleures performances

Record personnel flexion jambes : 172,5 kg

Record personnel développé couché : 120 kg

Record personnel soulevé de terre : 200 kg

Record personnel du total : 492,5 kg

#### ► Saison en cours :

Qualifié pour les championnats de zone de développé couché qui se dérouleront à Vert-Saint-Denis le 15 février 2009.

◀ Philippe Plancq et Xavier Fréville

### Philippe Plancq

#### ► Palmarès force athlétique

Champion inter-régional : 1999/2000

Champion régional : 1996/1999/2009

Champion départemental : 1996/1998/1999/2002/2005/2006/2007/2008

#### ► Palmarès développé couché

vice-champion inter-régional : 2004/2007

Champion régional : 2002/2006/2009

Champion départemental : 1994/2001/2005/2006

#### ► Meilleures performances

Record personnel flexion jambes : 265 kg

Record personnel développé couché : 190 kg

Record personnel soulevé de terre : 260 kg

Record personnel du total : 690 kg

#### ► Saison en cours :

Qualifié pour les championnats de France master de force athlétique qui se dérouleront à Leucate les 24, 25 et 26 avril 2009.

Qualifié pour les championnats de France master de développé couché qui se dérouleront à Tremblay en France (93) les 16 et 17 mai 2009.



A l'honneur

## Des Stéphanie's

le mois de janvier, les murs de Chanteclair ont accueilli les œuvres de Stéphanie Soëns et de Stéphanie Padé. Ces deux jeunes artistes amateurs au talent prometteur ont exposé

une vingtaine de toiles de style contemporain. Les deux esthètes de la peinture suivent les cours de Marie-Laure Neiveyans de l'association « L'Atelier » d'Anzin Saint Aubin, présidée par Michel Carpentier.

## Tribune

LES MEMBRES DU GROUPE d'OPPOSITION VOUS PRÉSENTENT

LEURS SINCÈRES ET MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2009

ILS VOUS ASSURENT QU'ILS POURSUIVront PLUS QUE JAMAIS LEUR TRAVAIL POUR FAIRE ÉVOLUER DANS LE BON SENS LA GESTION DE

DE SAINT-NICOLAS.

DANS CES TEMPS DIFFICILES QUI APPORTERONT LEUR LOT DE DIFFICULTÉS, POUR CERTAINS LA COMMUNE POSSEDE LES MOYENS POUR RENDRE LEUR VIE PLUS FACILE.

NOUS SERONS TRÈS VIGILANTS POUR RAPPELER À LA MAJORITE SES OBLIGATIONS ENVERS CEUX QUI ONT BESOIN DE SOUTIEN.

Pour le Groupe d'Opposition

Alain CAYET



## Vitesse excessive et stationnement gênant Résidence de la chasse

► Sur les deux axes principaux de la Résidence de la chasse, rue Saint Hubert et rue des Cruppes, des vitesses excessives ont été constatées. Pensez aux enfants, respectez les priorités à droite, la vitesse est limitée à 30 km/h dans le lotissement par arrêté municipal du 10 novembre 2004.

► Dans cette résidence qui date de 1973, les rues sont étroites et les places de parking délimitées peu nombreuses. Le stationnement y est donc rendu difficile, mais avec du civisme et de la bonne volonté, chacun peut comprendre qu'il est nécessaire :

- d'utiliser chaque fois que possible les places de parking délimitées.
- de privilégier si possible le stationnement de son véhicule sur son entrée de garage.
- de ne pas s'arrêter dans les intersections et surtout celles donnant sur les hameaux.
- de ne pas gêner l'accès au domicile de ses voisins.
- de faire passer ces conseils aux personnes qui vous rendent visite.

► Que chacun d'entre nous n'oublie pas que :

- la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres.
- le dialogue permet de régler ces petits désagréments.
- en cas de blocage le conciliateur du point d'accès au droit peut vous aider.



Places de parking vides qui ne demandent qu'à être utilisées. ▲

► Une réflexion par les services techniques de la ville est engagée pour trouver des solutions à ces problèmes récurrents. Les décisions ne se feront pas sans vous.



Sans stationnements sur les trottoirs, la circulation est plus fluide. ▲



Avec ce stationnement gênant : attention danger ! ▲

## Pensons aux enfants de nos écoles

► Les associations de parents d'élèves de nos établissements scolaires signalent à chaque conseil d'école des comportements tout à fait inadmissibles aux abords des entrées.

► Aux heures d'arrivée et de sortie des élèves nous vous demandons instamment de

- respecter les limitations de vitesse. Un ou plusieurs enfants peuvent à tout moment traverser la route sans prendre garde au danger. Saurez-vous vous arrêter avant l'accident ?
- ne pas stationner sur les passages piétons
- éviter le stationnement anarchique sur les trottoirs, devant les sorties de garage afin de ne pas gêner les riverains.

► Pour la sécurité des enfants, merci de tenir compte de ces recommandations.





# La Coulée Douce

Expositions

*«Saint Nicolas, tu t'souviens ?»*

*« Groupe Bellon / Capture club photo ...»*

Concerts

*«Libertrío»*

*« Musique en famille »*

**27-28-29**

**Mars 2009**

**Salle Mathot**

**Saint Nicolas lez Arras**

**Entrée Gratuite**  
**Renseignements**  
**au 03 21 21 71 00**



ville de  
**Saint Nicolas lez Arras**  
[www.ville-saintnicolas.fr](http://www.ville-saintnicolas.fr)